

voir à ce que l'avis qu'il avait donné fût suivi en ce pays. D'après ses propres déclarations, c'est à cette Chambre et non au parlement impérial à s'occuper du règlement de cette affaire. Mais voyant que l'avis subséquent qu'il avait donné, allait mécontenter les députés conservateurs de la province de Québec, parce que l'on y comptait beaucoup sur un massacre général et l'on espérait que la tête de monsieur Letellier tomberait une des premières, il n'a pas voulu trop désappointer ses partisans d'un seul coup. Il fallait arriver graduellement à une conclusion défavorable et voilà pourquoi il a déclaré à la Chambre que le gouvernement regrettrait que Son Excellence n'ait pas jugé à propos de suivre son avis.

SIR JOHN A. MACDONALD : Je nie cela. J'ai dit que j'aurais été heureux et satisfait s'il l'avait été.

M. MILLS : L'honorable monsieur n'a été ni heureux ni satisfait, et son avis n'a pas été accepté. Ne regrette-t-il pas que cet avis qu'il aurait été heureux et satisfait de voir accepté ne l'ait pas été ? L'honorable monsieur se trouve-t-il dans cette position neutre de n'éprouver ni satisfaction ni regret ?

Mais quel est est le résultat de la défaite de la cause ? Les partisans de Québec de l'honorable monsieur ont rejeté leur indignation sur le gouverneur-général. L'honorable chef du ministère a déclaré à la Chambre qu'il n'était pas responsable des attaques de la presse. Il ne l'inspire pas, c'est vrai, mais il savait bien la conduite que celle de Québec allait tenir. Sinon, pourquoi est-il venu déclarer l'avis qu'il avait donné à Son Excellence avant qu'il eut agi finalement en conformité de cet avis, la raison en est évidente. Il a dirigé sur Son Excellence le gouverneur-général le courant d'indignation qui le menaçait lui et ses collègues, pensant qu'il valait mieux qu'elle en fût la victime que ses adviseurs. Et à ce point de vue la politique de l'administration a parfaitement réussi. Quoiqu'il en soit, lorsque la question sera réglée définitivement, quelle que soit la solution, la manière d'agir des honorables ministres ne prouve pas qu'ils ont cette sagesse politique supérieure qu'ils prétendent si modestement posséder, et qu'ils refusent avec tant de franchise et

de candeur à ceux qui les ont précédés à la tête des affaires du pays.

Il est six heures et l'Orateur quitte le fauteuil.

SEANCE DU SOIR.

M. MOUSSEAU : Comme j'ai été mêlé à cet incident, je sens qu'il est de mon devoir de dire quelques paroles.

L'honorable député de Lambton (M. Mackenzie) comme chef de la gauche, a cru qu'il était à propos de soumettre l'affaire à la Chambre avant la prorogation, et je suis heureux de voir qu'il a agi avec beaucoup de résolution : mais je crains bien, cependant, que ce ne soit là le seul éloge que j'aurai à lui adresser dans le cours de ces remarques. Ainsi l'honorable monsieur se plaint du langage dont nous nous sommes servi en cette circonstance ; je ne crois pas toutefois que nous ayons employé les termes licencieux que nous avons entendus de la bouche des honorables messieurs en 1873. A cette époque leurs journaux étaient remplis d'insultes à l'adresse de lord Dufferin qui avait commis le seul crime d'avoir suivi l'avis d'un ministère soutenu par une majorité en Chambre. Les discours des honorables messieurs, dont j'ai donné des extraits le premier mars dernier, sont une preuve suffisante de ce fait. Personne de nous n'a été aussi loin que les honorables messieurs de la gauche dans l'occasion dont il s'agit. Parmi les orateurs qui ont parlé sur le sujet, se trouvaient l'honorable M. Laflamme, l'honorable député de Shefford et autres.

Je désire aussi déclarer que la presse a mal rapporté les paroles que j'ai prononcées le soir de l'incident auquel j'ai fait allusion. Il m'est impossible de citer le *Hansard*, pour donner la version véritable, car mes paroles n'y ont pas été inscrites, je ne sais pour quelle raison. Mais comme ces expressions ont été attaquées et que j'ai toujours eu le courage de soutenir ce que j'affirme, je les répéterai ici.

J'ai dit que nous avions un nouveau lord Metcalfe, et qu'il avait reçu une leçon. Voilà mes paroles qui ont été rapportées par les journaux des honorables messieurs de la gauche et par la presse américaine. Lorsque je les ai prononcées, je n'ai pas eu le temps de les con-